

Une fonction de l'intégration communautaire

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Une fonction de l'intégration communautaire : le contrôle maritime ? / Olivier Chantrel ; sous la direction de Danielle Charles Le Bihan

Est reproduit comme : Une fonction de l'intégration communautaire le contrôle maritime Olivier Chantrel Villeneuve d'Asq Atelier national de reproduction des thèses, Université de Lille 3 2007 4 microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Chantrel, Olivier (1958-....)

Autre(s) auteur(s) : Charles-Le Bihan, Danielle (1953-....)
Université de Rennes 1 1969-2022

Editeur, producteur : [S.l.] : [s.n.], 2001

Description matérielle : 2 vol. (pagination multiple [1234 p.]) : ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : A function of the EC integrative process maritime control© ? eng

Classification décimale Dewey : 341.440 94

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. XXXIII-CXXXIV

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Droit Rennes 1 2001

Résumé ou extrait : L'exigence globale de précaution protège la mer pour toute activité contrôlée par tout Etat. Propice au management promu par Action 21, régulateur environnemental universel de la compétitivité, le droit de la mer fonde un ordre juridique qui déborde l'exception environnementale admise par l'OMC pour un développement durable, but de la CE et principe de l'UE. Ordre juridique prégnant sur l'espace paneuroméditerranéen, fondant une gouvernance démocratique par objectif et contrôle de gestion, la CE, compétente, peut instrumenter le droit de la mer dans son champ d'action et projeter une Identité Européenne intégrant tout objet concernant la mer et son droit. A partir d'une grille cybernétique, la gestion intégrée de la bande côtière (environnement, eau, pêche, sécurité maritime, antifraude) motive une nouvelle approche de la maritimité et un réseau d'agences pour la gestion décentralisée, cohérente, proactive de risques (y inclus via la capacité pénale de la CE : sûreté, défense. Receptive to the global management for sustainable development promoted by Agenda 21, the law of the sea founds a juridical order and a huge environmental competitiveness regulation that surpasses the environmental exception of the WTO: the universal necessity of precaution in risk management protects the marine environment. Also bound by the main objective of sustainability, the EC promotes stability

and democratic governance by objectives through its global and pregnant juridical order. The EC can use the law of the sea in the areas it encompasses to strengthen European identity by integrating any object concerned by the sea and its law. Through a cybernetic frame, the integrated management of coastal zones (water, environment, fishery, navigation) may contribute to a coherent control of decentralised public policies. A new approach of maritimity© needs to embrace antifraud, customs, defence into a global intelligence network made up of a regional maritime agencies learning system.

Sujet - Nom commun : Union européenne

Politique maritime

Développement durable

Politique étrangère et de sécurité commune

Principe de précaution

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques